

Novembre
2022

DENISE VERTE

N° 1

Lettre d'information de
l'association

SANS VOUS, LE CHANTIER AURAIT DÉJÀ DÉBUTÉ AUX PORTES DES HORTILLONNAGES

Le 29 août dernier se tenait le premier rassemblement pour protester contre le projet de la Venise Verte, une barre d'immeuble de 31 logements, 15 mètres de hauteur et 70 mètres de long face au chemin de halage et au Marais aux bœufs, à cet endroit qui constitue la porte d'entrée des Hortillonnages. Ce soir-là, beaucoup de Camonois et d'amoureux du lieu découvraient le projet ou se rendaient compte qu'ils n'étaient pas seuls à déplorer et s'inquiéter de cette défiguration.

Que de chemin parcouru depuis grâce à la mobilisation de citoyens investis pour la sauvegarde de ce site remarquable, confirmée par l'adhésion massive de la population (5000 signataires à la pétition). Le recours gracieux demandé le 15 septembre par douze requérants dont deux associations (Association pour la Protection et la Sauvegarde des Hortillonnages, et SOS Hortillonnages) a permis de geler le début du chantier pour deux mois.

La création le 28 septembre de l'association Denise Verte marque une nouvelle étape. La mobilisation, qui a été notre force jusque-là, reste de mise puisque le maire de Camon a rejeté le recours gracieux. C'est donc un recours contentieux auprès du tribunal administratif qui se profile.

Votre action est précieuse : sans vous, Denise Verte n'aurait pu exprimer son mécontentement et n'aurait pu déployer autant d'énergie pour sauver cet espace. On garde donc le cap, avec vous, pour les mois à venir !

UN LOGO POUR DENISE !

Vous l'attendiez tous...
Voici le logo qui a été
retenu pour représenter
l'association. Nous
remercions
chaleureusement Claire
Jany pour son travail.
Nous espérons que ce
logo vous plaira autant
qu'à nous.

Notre vocation : Protéger l'environnement des effets de l'artificialisation des sols

La contestation de l'immeuble La Venise Verte (31 logements et 54 places de parking) est à l'origine de la création de Denise Verte. Mais sa vocation est plus large comme le précise ses statuts votés le 28 septembre : "L'association Denise Verte a vocation à représenter, en demande et en défense, la population dans ses démarches amiables ou contentieuses, pour agir contre toute décision administrative susceptible de produire des effets dommageables pour l'environnement".

L'association entend également participer au débat public et à la vie démocratique, notamment avec les collectivités territoriales, les établissements publics et les services de l'Etat. Elle s'autorise à participer au débat visant à faire évoluer la législation et le cadre réglementaire sur l'urbanisation et l'artificialisation des sols. L'association est gérée par des bénévoles, et réunit régulièrement un conseil d'administration de neuf représentants.

Composition du bureau

Marie-Madelaine FABRE
Présidente

Bernard VINCENT
Vice-Président

Antoine CAUX
Vice-Président

Lola VICINI
Secrétaire

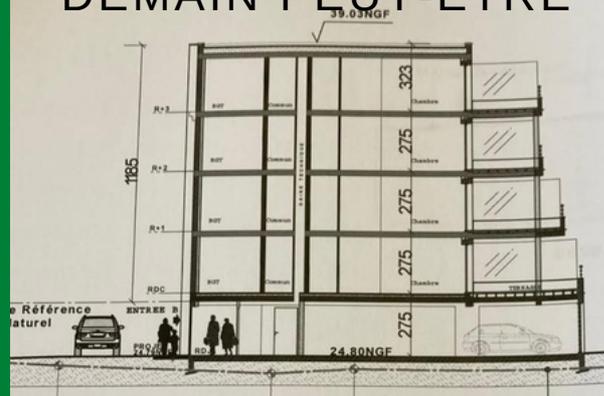
Olivier MALOINGNE
Trésorier

Régis COSSIN
Trésorier adjoint

POURQUOI NOUS CONTESTONS LA VENISE VERTE ?



AUJOURD'HUI
DEMAIN PEUT-ÊTRE



- Parce que ce projet défigure un site remarquable apprécié de tous avec une typologie d'immeuble de 15 mètres de haut inédite dans le secteur.
- Parce que ce projet privatise pour quelques-uns cet espace naturel, en bord de fleuve, dans le périmètre des Hortillonnages, sur une zone qui fait office de bassin de rétention pour la Somme.
- Parce que ce projet prévoit 54 places de parking, autant de véhicules qui vont se rajouter à la congestion automobile.
- Parce qu'il n'y a eu aucune concertation pour éviter le débat que nous avons aujourd'hui.
- Parce que ce projet, s'il obtient un feu vert, en appellera d'autres le long du fleuve et sur des sites naturels tout aussi remarquables par l'appât du gain de quelques promoteurs.

A VOS AGENDAS

L'association entend être présente lors du prochain Conseil municipal de Camon. **Celui-ci se tiendra en mairie le 15 novembre prochain à 19h30.**

Les séances sont publiques mais le maire peut décider de l'organiser à huis clos. Pendant la séance, il est interdit de prendre la parole.

L'objectif de notre présence est double : d'une part, faire preuve de notre détermination à combattre le projet de la Venise Verte, et d'autre part, montrer que nous serons désormais un acteur avec qui compter pour débattre des questions d'aménagement de notre commune. Nous comptons comme toujours sur votre présence en nombre.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS...



RENDEZ-VOUS AVEC LE PRÉFET DEMANDÉ

Il s'agira de discuter avec Monsieur Étienne Stoskopf du projet de la Venise Verte et de lui exposer nos griefs de vive voix.



LA CRÉATION D'UN SITE WEB

Vous souhaitez faire connaître l'association, rechercher une information, adhérer en ligne ou faire un don le site web sera utile pour vos démarches.



UN PETIT DÉJ' ADHÉSION

Un petit déjeuner convivial et sur site permettant les nouvelles adhésions sera prochainement proposé.

APPEL AUX DONNS ET AUX NOUVELLES ADHÉSIONS

Même si les démarches administratives prennent nécessairement un peu de temps pour leur mise en place, les recours, eux, sont déjà lancés. Pour continuer la mobilisation contre le projet de la Venise Verte et soutenir les requérants, n'hésitez pas à nous contacter pour toute nouvelle adhésion ou pour tout don libre. Nous comptons sur vous pour faire connaître l'association et faire adhérer vos familles, collègues, amis... **Dans l'attente de la création du site web, une adresse mail où nous joindre : association.deniseverte@gmail.com**

RETOUR SUR DEUX MOIS D'ACTIONS...

Rassemblement

Judi 1er septembre, à 19h30
Rue René-Gambier à Camon



1ER SEPTEMBRE 2022

2ème rassemblement sur le site du projet

29 AOÛT 2022

Premier rassemblement sur le site du projet

Premier article de presse dans le Courrier Picard

4 SEPTEMBRE 2022

Lancement de la pétition sur la réderie du stade Lucien Jovelin



5 SEPTEMBRE 2022

Tractage et pétition à l'entrée des écoles Edmond Marquis et Jean Jaurès

7 SEPTEMBRE 2022

Rassemblement devant la Mairie de Camon

Les opposants au projet de logements à Camon se réunissent devant la mairie mardi 13 septembre

Après s'être réunis mercredi 7 septembre devant la mairie, les opposants au projet immobilier de la Venise verte, accordé par la ville près du marais aux-bœufs, ont rencontré un avocat jeudi 8 septembre. Des recours devraient ainsi être déposés devant le tribunal administratif pour contester le projet avant la date limite du 15 septembre.

11 SEPTEMBRE 2022

Pétition à la Fête des Jardiniers de Rivery

13 SEPTEMBRE 2022

Deuxième rassemblement devant la Mairie de Camon



15 SEPTEMBRE 2022

Tractage à l'Île aux Fruits

16-19 SEPTEMBRE 2022

Reportage de France 3
Tractage au marché des Hortillons de Lune, au cinéma Saint-Leu...

20-23 SEPTEMBRE 2022

Passage dans l'émission "La Tête au carré" de France Inter
Reportage de France Culture

Projet de 31 logements à Camon: l'opposition municipale monte au créneau

Alors que la mobilisation se renforce contre le projet immobilier Vallée verte, l'opposition municipale monte au créneau, avec l'envoi d'une lettre ouverte au maire, par Loïc Folleaz.



Création de l'association Denise Verte

6 OCTOBRE 2022

Rassemblement sur site à l'occasion d'un reportage de TF1

29 SEPTEMBRE 2022

Rassemblement devant la Mairie d'Amiens pour interpellier les élus d'Amiens métropole



9-15 OCTOBRE 2022

Apéro'festif à l'occasion de la Samaram / soutien des 100 km de la Somme

20 OCTOBRE 2022

Premier CA de Denise Verte



DENISE VERTE



association.deniseverte@gmail.com